



for a living planet®

**FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
WORLDWIDE FUND FOR NATURE (WWF)**

APPEL D'OFFRES NATIONAL VISANT L'ACQUISITION DES :

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**DATE DU LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES :
26 MAI 2025**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES
DE RENSEIGNEMENTS : 13 JUIN 2025**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES
13 JUIN 2025, à 17 heures**

APPEL D'OFFRE NATIONAL FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR LE COMPTE DE WWF – PROGRAMME SALONGA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Reference : N° 2025/002/ WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

PARTIE I : PROCÉDURES ET DIRECTIVES RELATIVES À LA PRÉSENTATION DES OFFRES

1.0 Introduction

1.1. Transaction et financement.

World Wide Fund for Nature (WWF) est l'une des plus grandes organisations indépendantes de conservation de la nature dans le monde. WWF est une ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement. Notre mission est d'arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en République Démocratique du Congo (RDC), programme Salonga, WWF invite les entreprises à présenter une offre visant l'obtention d'un **marché à prix fermes et fixes.**

Le présent Appel d'offres a pour objet l'acquisition **des matériaux de construction d'une part et la signature d'un contrat cadre d'une année, pour la suite des besoins, au** profit de WWF RDC- programme Salonga.

Financement : L'acquisition de ces matériaux est financée par UE. Le contrat cadre va couvrir l'ensemble des projets de construction mise en œuvre au programme Salonga (UE, KFW, Segré, Okapi, ...)

L'acheteur de biens est World Wide Fund for Nature (WWF) ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement.

Veuillez soumettre votre proposition en tenant compte des modalités figurant à la partie III intitulée « **Spécifications Techniques** ».

1.2. Politiques et directives imposées par les donateurs.

Les procédures d'acceptation des offres et de conclusion des marchés appliquées par WWF par suite du lancement de cet appel d'offres, ainsi que l'établissement des modalités de sélection des offres et les modalités des marchés, sont basées sur celles imposées par les donateurs ou édictées dans le manuel de procédures d'achat de WWF.

On rappelle aux fournisseurs qui préparent une offre que WWF et ses donateurs ont pour principe directeur d'optimiser au maximum leurs dépenses. Dans la mesure du possible, les soumissions sont sollicitées en régime de concurrence et en toute transparence. Tous les prix font l'objet d'un examen minutieux et (ou) d'une vérification formelle. Nonobstant toute autre disposition de cet appel d'offres, et dans tous les cas où il le juge nécessaire afin d'optimiser ses dépenses, WWF se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter toute offre ou d'en négocier les modalités.

1.3. Partie I.

La partie I, intitulée « Procédures et directives relatives à la présentation des offres », ne fait pas partie des ententes de sélection ni des marchés octroyés. Elle vise uniquement à renseigner les fournisseurs potentiels.

1.4. Définitions et intitulés.

La terminologie utilisée dans cette partie prend le sens précisé dans la section Définitions de la partie II intitulée « Modalités du contrat ». À moins d'être précisé autrement dans cet appel d'offres, toutes les durées indiquées sont en jours civils consécutifs. Les mots « appel d'offres » employés dans ce document désignent celui-ci dans son ensemble,

y compris les pièces jointes. Tous les intitulés figurant dans le texte de l'appel d'offres, les sont pour des fins de référence seulement et ils ne modifient, ne limitent ni n'annulent en rien le contenu des dispositions.

1.5. Frais de préparation des offres.

Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse à Cet appel d'offres. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du risque et des frais. WWF n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins. De même, WWF n'exige aucunement des frais à l'occasion du dépôt des appels d'offres.

1.6. Examen de l'appel d'offres.

Les fournisseurs potentiels ont l'entière responsabilité d'examiner minutieusement toutes les modalités de cet appel d'offres et de s'y conformer pleinement. Les fournisseurs potentiels qui refusent d'agir ainsi en assument pleinement le risque et les frais. Toute ambiguïté ou toute incohérence apparente entre les dispositions de cet appel d'offres ou entre celles-ci seront résolues au détriment du fournisseur s'il omet de demander des clarifications avant la sélection de son offre.

1.7. Probité et déontologie.

Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, WWF s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement prohibées et ne sont, par conséquent, pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation (voir annexe B de ce DAO - **Lettre de certification et d'engagement WWF.**

1.8. Langue.

Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offres, ainsi que toute correspondance associée à celui-ci, doivent être rédigés en français.

1.9. Etablissement des prix

Les prix resteront fermes et fixes durant toute la durée du marché, au regard de la validité de l'offre. Les prix doivent être hors taxes, WWF étant exonérée de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation. (Réf : Attestation d'Exonération à la Taxe sur la valeur Ajouté n°01/0072/DGI/2012, du 22 aout 2012).

1.10. Disposition concernant la monnaie de l'offre

Les candidats doivent libeller leurs prix en Dollars Américains (USD). Il reste également le monnaie de règlement.

1.11. Modalité de paiement

Le paiement sera effectué par virement sur le compte dont le Fournisseur indiquera les coordonnées dans ses relevés d'identités bancaires ; basé sur la présentation de la facture et un bon de livraison de bien.

1.12. Livraison des matériels.

La livraison des matériels se fera à Kinshasa ; WWF RDC devra communiquer l'adresse complète après la commande.

1.13. Demandes de renseignements.

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres (ainsi qu'aux offres retournées) doivent être soumises par écrit et envoyées dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à WWF d'y répondre adéquatement et en détails. Les demandes doivent être envoyées directement par courriel au Responsable d'approvisionnement & Logistique Salonga à l'adresse jmbondo@wwfdrc.org, en copie, COO, mmadira@wwfdrc.org, du 26 mai au 13 juin 2025. WWF n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

2.0. Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence

2.1. Appel d'offres.

Cet appel d'offres constitue une invitation lancée à tous les fournisseurs potentiels ayant les capacités technique et financière à soumettre des offres visant la fourniture de ce bien spécifiés dans ce document. Il est constitué d'une Page de couverture (1), de la Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres (2), de la Partie II - Modalités du contrat (3), de la Partie III – Spécifications Techniques (4), de l'Annexe A - Formulaire de présentation des offres et questionnaire (5), de l'Annexe B - Lettre de Certification d'engagement WWF. Toutes ces parties figurent à l'appel d'offres et en font partie intégrante.

2.2. Format et contenu des offres.

Toutes les offres doivent être remises sous forme écrite, rédigées en français, signées et datées par un employé autorisé par le soumissionnaire (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées). Les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de présentation des offres figurant à l'Annexe A de cet appel d'offres. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit comprendre **tous** les renseignements exigés. (Remarque : Dans l'éventualité d'une variation entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire a préséance et le total est corrigé en multipliant le prix unitaire par la quantité précisée). Le Formulaire combine la proposition technique et la proposition financière en un même document. Si l'offre est remise par la poste et en mains propres, le Formulaire de présentation des offres, ainsi que tous les documents qui l'accompagnent, doivent constituer un original.

2.3. Validité des offres

Les offres sont valables pour la première acquisition et durant toute l'année du contrat cadre entre WWF et le Fournisseur. Toute fois une mise à jour sera demandée aux fournisseurs au cas de besoin.

2.4. Réception des Offres.

Les fournisseurs potentiels pourront déposer en main propre et/ou la faire tenir par un porteur, à l'adresse suivante :

Bureau National du Programme WWF en RDC
4630, avenue de la Science
Immeuble 365 Offices Building (Entrée D)
Commune de la Gombe – Kinshasa
République Démocratique du Congo

Les documents de l'offre doivent être placés dans une enveloppe scellée et avec la mention ORIGINAL », reprenant la référence de l'offre ci-après :

APPEL D'OFFRES : N°2025/002/WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION »

Une fois reçues, les offres seront conservées en sécurité et gardées intactes. Des efforts raisonnables seront faits afin de les protéger contre la perte ou les altérations. À noter que le contenu des offres pourrait être divulgué aux agences partenaires de WWF ainsi qu'à son donateur.

Les offres ne peuvent être altérées, corrigées ou retirées après la date limite de réception des offres, sauf si WWF, à sa discrétion, autorise la correction d'erreurs de calcul et de transposition ou autres erreurs d'écriture ou fautes mineures, cela dans les cas où WWF juge de prime abord que ces erreurs peuvent être corrigées de façon concluante. Mis à part les erreurs précisées ci-avant, aucune erreur alléguée par un soumissionnaire ne pourra être corrigée après la date limite de réception des offres.

2.5. Évaluation des offres.

Les offres reçues seront ouvertes en **séance restreinte** dans une commission ad -hoc composée de membres de WWF RDC, à partir de 16 juin 2025. Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire au formulaire à l'Annexe A et les documents joints à l'Appel d'Offre. Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur base des critères édictés dans cet appel d'offres, et ne souffriront d'aucune ingérence extérieure. La commission sera souveraine.

L'évaluation des offres par la commission sera effectuée au moyen d'un processus à trois étapes, notamment :

- ✓ Contrôle administratif,
- ✓ Evaluation des offres techniques
- ✓ Evaluation des offres Financières

Critère d'évaluation : Prix et qualité par le biais d'une notation

Attribution de marché : Cumule de note Technique et Financière la plus élevée. (30 points + 70 points = 100 points)

a) Etape 1 : Contrôle administratif :

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à WWF de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO. Les mentions ci – après seront utilisées : si document présenté, la mention = **Oui**, et si non, la mention = **Non**

Seuls les soumissionnaires ayant présenté la totalité des documents (oui = 100 %), seront admis à l'évaluation technique :

N°	Documents/éléments requis	Mention
1	Confirmation écrite autorisant le signataire de l'Offre à engager le Soumissionnaire, (annexe)	
2	Formulaire Questionnaire du fournisseur dûment Rempli et signé, (Annexe A)	
3	Certificat d'engagement dûment signée WWF (Annexe B)	
4	L'offre est soumise sous plis fermé sans aucune mention, sur l'enveloppe extérieure, permettant d'identifier le soumissionnaire (par exemple le nom de la compagnie, le logo ou tout autre signe ne doivent pas apparaître sur l'enveloppe extérieure). Voici les seules mentions qui doivent être reprises sur l'enveloppe extérieure : APPEL D'OFFRES : N°2025/002/WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION »	
5	Présentation de la copie Identification National – ou équivalent	
6	Présentation de la copie Registre de Commerce et de crédit Immobilier (RCCM) ou équivalent	
7	Présentation Copie Numéro impôt ou équivalent et Attestation fiscale à jour	
8	Présentation Affiliation CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) ou équivalent	
9	Présentation de Relevée d'identité Bancaires (RIB),	
10	Présentation des Comptes audités des trois dernières années, certifié par un cabinet d'audit reconnu, (2022, 2023 et 2024),	

b) Etape 2 : Evaluation Technique :

La deuxième étape examinera la compétence technique du soumissionnaire (« proposition technique »)
Selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- **Conformité aux exigences relatives aux spécifications techniques**, pour que WWF puisse Établir qu'une offre est conforme, ses caractéristiques techniques doivent être conformes aux spécifications techniques de la partie III.
- **Capacité à livrer les Matériaux de construction**
Pour que WWF puisse établir qu'un soumissionnaire est capable de délivrer les matériaux de construction à Kinshasa, ce dernier doit donner dans son offre toutes les indications permettant d'évaluer : Preuve des anciennes livraisons.

EVALUATION TECHNIQUE

N°	Critères d'évaluations	Note Max 30 pts
1	Conformité aux exigences relatives aux caractéristique techniques (un Soumissionnaire ayant proposé une offre avec les caractéristiques techniques conformes Aux spécifications techniques de la partie III recevra 20 points, sinon, le soumissionnaire Recevra la note zéro)	15
2	Capacité à livrer les matériaux à Kinshasa , 5 pts seront octroyés aux Soumissionnaires qui attesteront leurs capacités à livrer les matériaux de construction, à travers la transmission de (03) Bon de commande ou Contrats d'acquisition, avec réception de biens ; des anciens clients si non, la note zéro. 1 bon de commande ou contrat avec réception de biens = 5 pts	15
Total		30

c) Etape 3 : Evaluation Financière :

L'évaluation des offres financières seront faite sur la base de l'optimisation des dépenses plutôt que sur le prix le plus bas. Elle tiendra également compte de délais de livraison.

- ✓ **Prix : 60 points**
- ✓ **Délais de livraison : 10 points**
- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au prix : **(prix le plus bas x 60) / prix en considération.**
- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au délai de livraison : Toute offre de délai de livraison inférieure ou égal à 05 Jours obtient une note maximale de 10 points.
Toute journée de délai supplémentaire entrainera une réduction de 2 points jusqu'à un maximum de réduction de 10 points.

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme au contrôle administratif et éligible à L'évaluation technique et qui aura obtenu le score total le plus élevé en considération le délai de livraison et le prix.

2.6. Amendements.

À Tout moment, si WWF juge que les modalités de cet appel d'offres doivent être modifiées substantiellement avant la date et l'heure limites des offres, il publiera un amendement écrit à l'intention des soumissionnaires. Aucune déclaration verbale de qui que ce soit ne peut, en aucun cas, modifier ou autrement influencer les modalités de l'appel d'offres et le cas échéant, aucun soumissionnaire ne doit juger de telles déclarations valables.

Pour laisser aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte l'amendement dans la préparation de leurs offres, WWF peut, à sa discrétion, reporter la date limite de la remise des offres.

2.6. Négociation itérative ou subséquente au lancement de l'appel d'offres.

Aucune négociation ne sera menée avec les fournisseurs potentiels au sujet des aspects fondamentaux du marché, en particulier au sujet des prix. Néanmoins, WWF se réserve le droit, à sa discrétion, d'exiger des renseignements additionnels de la part des fournisseurs potentiels en vue de clarifier certains aspects des propositions et pour apporter des changements non fondamentaux au marché si celles-ci sont en faveur des programmes de WWF.

2.7. Prolongations des dates de validité des offres.

Quand cela s'avère nécessaire et approprié en fonction des circonstances, WWF peut exiger par écrit que les soumissionnaires prolongent la date de validité de leur offre. Les soumissionnaires qui s'y refuseront verront leur offre disqualifiée. Conformément au paragraphe 2.8 ci-dessous, les soumissionnaires qui accordent une prolongation n'ont généralement pas l'autorisation et n'ont pas besoin de modifier leur offre, mis à part la date de validité.

2.8. Responsabilités.

Pour conclure un marché, les soumissionnaires retenus devront prouver, à la satisfaction de WWF, que leur entreprise est responsable en ce qui concerne la transaction précisément décrite dans cet appel d'offres. Pour être jugée responsable, l'entreprise doit (1) avoir, ou avoir la possibilité d'obtenir, un personnel, des ressources financières, de l'équipement et du matériel adéquats permettant d'exécuter le marché, (2) pouvoir se conformer au calendrier de de livraison imposé ou proposé et (3) démontrer un rendement passé, des principes déontologiques d'affaires et une intégrité satisfaisante. WWF se réserve le droit d'exiger des renseignements additionnels pertinents à cette question à n'importe quel moment avant de sélectionner une entreprise.

2.9. Rejet ou acceptation d'une offre.

WWF n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins coûteuse ou toute autre offre et il se réserve le droit d'accepter n'importe quelle offre en tout ou en partie et de rejeter n'importe quelle offre ou toutes les offres. Les offres peuvent être rejetées dans les circonstances suivantes, sans s'y limiter : (1) le fournisseur n'est pas autorisé à soumissionner en raison de critères imposés par les lois, règlements ou politiques d'approvisionnement des donateurs, (2) l'offre n'est pas accompagnée des documents à l'appui précisés dans le Questionnaire, (3) l'offre ne répond pas substantiellement aux modalités, aux conditions et aux spécifications de l'appel d'offres et (4) l'offre n'est pas conforme de manière générale. La décision de l'acheteur au sujet du rejet possible ou effectif d'une offre étant inadmissible ou potentiellement inadmissible ne peut être mise en doute par les fournisseurs dont les offres ne sont pas intégralement recevables.

WWF enverra un avis de sélection au(x) soumissionnaire(s) retenu(s).

WWF n'est pas juridiquement lié par des avis de sélection émis par suite de cet appel d'offres avant qu'un marché ne soit dûment conclu et exécuté avec le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s).

WWF notifiera également le(s) soumissionnaire(s) non retenu(s) par courriel électronique

PARTIE II : MODALITÉS DU CONTRAT

Les modalités des ententes de sélection et contrats (marchés) conclus par suite de cet appel d'offres seront basées sur le modèle de WWF au moment de l'attribution.

PARTIE III : DESCRIPTION & SPECIFICATION TECHNIQUE DES BIENS

3.1. Caractéristiques et quantités

Matériaux - CONSTRUCTION DE HANGAR A RECEVOIR CESSNA 206			
NO.	Désignation et travaux	Unités	Quantité
1	Antirouille grise (boite de 04 litres)	Boite	30
2	Baguette de soudure 2.5 mm	Boite	75
3	Baguette de soudure 3.25 mm	Boite	10
4	Barre de 10 FAMECO espacé de 35 cm pour semelle de fondation	Pièce	220
5	Barre de 12 FAMECO	Pièce	100
6	Bidon vide 20 litre	Pièce	10
7	Chariot fabriqué local de 0.25 m3 (Pousse)	Pièce	6
8	Clou de 10	Kg	15
9	Clou de 8	Kg	15
10	Collier et attache	Pièce	16
11	Coude 135 degré	Piece	2
12	Faitière alu - zinc	Pièce	32

13	Ficelle 7 et 8	Rouleau	1
14	Fil recuit	Kg	20
15	Gouttière et ses accessoires plu pli en tole de 1 mm	Piece	18
16	Houe coq	Pièce	5
17	Latte (Longue)	Pièce	6
18	Machette tramotina	Pièce	2
19	Niveau à bulle d'air Total (Grand format)	Pièce	3
20	Papier verre 2 et 3	Rouleau	5
21	Peinture anti rouille couleur grise	Boite de 4l	11
22	Peinture noire email ou huile	Boite	11
23	Pelle ronde	Pièce	5
24	Pinceau 2"	Pièce	7
25	Pinceau 4"	Pièce	7
26	Pinceau rouleau grand format	Pièce	5
27	Pinceau rouleau petit format	Pièce	2
28	Profilé HS	Pièce	20
29	Profilé IPE 100	Pièce	44
30	Rondelle de diam interne de 32 mm	Kg	25
31	Stabilisateur 210-220 volt livre Pool	Pièce	1
32	Taloche plastique ou bois	Pièce	3
33	Theiner de boite de 4 litres	Boite de 4l	15
34	Tige d'attente filetée de diam. 32 mm	Pièce	34
35	Tôle bac Alu zinc ou BG 28 de 0.9*8 mètres	Pièce	111
36	Tôle de 10 mm d'ép. FAMECO	Pièce	6
37	Tôle plate de 1.5 mm pour les portes et autres	Pièce	9
38	Truelle total	Pièce	3
39	Tube carré 40 x 40 pour panne et contreventement 2 mm de feuille	Pièce	74
40	Tube rectangulaire 80 x 40 de 2 mm pour la charpente de couverture	Pièce	23
41	Tuyau Pvc 110 pression descente	Piece	2
42	Vis auto-perceuse en boite de 250 pièces de 6x10	Boite	30
Matériaux - CONSTRUCTION BEKONGO			
43	Achat de treillis moustiquaire plastique / métallique	Rouleau	33
44	Antirouille gris	Kg	79
44	Bâche plastic 4x3	Pièce	14
45	Baguette 2.5 mm	Boite	69
45	Baguette 3.25 mm	Boite	10
46	Barrette	Pièce	6
46	Bèche	Pièce	7
47	Botte plastique 42 et 43, 44 et 45 de peinture	Paire	20
47	Armature de diam 10 FAMECO	Pièce	112

48	Armature de diam 12 FAMECO	Pièce	166
48	Armature de diam 6 FAMECO	Pièce	240
49	Cable de 4X10 souple	MI	125
49	Cable de 4X6 souple	MI	158
50	Casque de chantier	Pièce	20
50	Charbon ou braise et sel	Sac	5
51	Cisaille 12 et 14	Pièce	6
51	Clou de 10	Kg	7
52	Clou de 10 cm	Kg	40
52	Clou de 12	Kg	12
53	Clou de 12 cm	Kg	76
53	Clou de 15 cm	Kg	45
54	Clou de 2 cm	Kg	40
54	Clou de 4 cm	Kg	54
55	Clou de 6 cm	Kg	56
55	Clou de 8	Kg	7
56	Clou de 8 cm	Kg	65
56	Clou de tôle	Kg	45
57	Col tanite de 500 kg (pression)	Boîte	18
57	Collier	Pièce	13
58	Collier 110	Pièce	80
58	Corde ou perlot 100 ml	Pièce	3
59	Coude 110 (90 degrés)	Pièce	33
59	Décamètre 100 ml	Pièce	4
60	Descente crépine métallique	Pièce	26
60	Equerre grand format	Pièce	3
61	Equerre petit format du type menuisier	Pièce	3
61	Faitière teinte verte végétale	Pièce	110
62	Fer plat 25	Pièce	30
62	Ficèle no. 7 et 8	Pièce	7
63	Fil recuit	Kg	190
63	Gaine roofing	Boîte	210
64	Gant	Paire	20
64	Gilet a couleur vive	Douzaine	5
65	Gouttière et ses accessoires de fixation	Pièce	86
65	Houe	Pièce	7
66	Huile anti-termites peinte à bois	Litre	114
66	Huile de bitume étanche	Litre	15
67	IPE 80 mm	Pièce	36
67	Latte de 2 mètres de long	Pièce	9
68	Machette	Pièce	7

68	Marteau masse 10 kg	Pièce	7
69	Marteau pour menuisier	Pièce	6
69	Mastic pour métallique	Boite 1 litre	24
70	Mastique ordinaire national	Boite de 20 litre/seau	30
70	Mètre de poche 5 mètre	Pièce	7
71	Moule mécanique de parpaing dim. 15x20x40	Pièce	3
71	Niveau a bulle d'air	Pièce	7
72	Papier verre	Rouleau	18
72	Papier verre	Rouleau	14
73	Peinture antirouille rouge	Boite de 4 litres	22
73	Peinture couleur blanche email (National)	Boite de 4 litres	22
74	Peinture couleur verte sur les chapes et planche de rive	Boite de 4 litres	45
74	Peinture latex national blanche (National)	Boite de 20 litres / seau	30
75	Pelle ronde	Pièce	9
75	Piquet de terre	Pièce	9
76	Prise d'antenne	Pièce	2
76	Rallonge de 100 ml	Pièce	2
77	Recouvrement	Pièce	82
77	Rondelle de 32 mm de diamètre	Pièce	104
78	Salopette	Pièce	20
78	Scie St Joseph	Pièce	12
79	Serrure à 5 clés	Pièce	12
79	Taloche bois et plastique	Pièce	10
80	Té pvc 110	Pièce	60
80	Teinte en oxyde jaune en poudre	Kg	61
81	Teinte en oxyde jaune liquide	Boite de 1 litre	61
81	Teinte en oxyde noire en poudre	Kg	61
82	Teinte en oxyde noire liquide	Boite de 1 litre	61
82	Teinte en oxyde rouge en poudre	Kg	61
83	Teinte en oxyde rouge liquide	Boite de 1 litre	61
83	Theiner	Boite	32
84	Tige d'attente filetée de 32 mm de diamètre long de 1.1 mètre	Pièce	116
84	Tôle bac BG 28 06 kg couleur verte militaire	Pièce	480
85	Tôle pate de d'ép. 10 mm	Pièce	4
85	Tôle plate de 1 mm d'EPP	Pièce	30
86	Trenail	Pièce	11
86	Truelle pour maçon	Pièce	18
87	Tube carré de 25x25	Pièce	30
87	Tube carrée de 35 x 35	Pièce	79
88	Tube rectangulaire de 40 x 60 d'ép. 2mm	Pièce	104
88	Tube rectangulaire de 60x40 de 2 mm d'ép.	Pièce	30

89	Tuyaux pvc/métallique 110 a pression	Pièce	9
89	Vernis pour les ouvrages à bois	Boite de 4 litres	11
90	Vis auto perforée 6x10	Kg	89
Matériaux - CONSTRUCTION Toilette MONKOTO			
91	Barre de 10 FAMECO	Pièce	24
92	Barre de 6 FAMECO	Pièce	36
93	Barre de 8 FAMECO	Pièce	42
94	Boite d'attache	Pièce	3
95	Clou de 10	Kg	22
96	Clou de 12	Kg	30
97	Clou de 2	Kg	8
98	Clou de 4	Kg	12
99	Clou de 6	Kg	19
100	Clou de 8	Kg	21
101	Clou de tôle	Kg	55
102	Col tangite 500 kg	Boite	5
103	Coude 110	Pièce	15
104	Coude 63	Pièce	15
105	Cuve de toilette WC complet	Pièce	7
106	Cuve d'urinoir complet	Pièce	4
107	Faitière	Pièce	25
108	Ficelle	Pièce	12
109	Flexible d'adduction	Pièce	36
110	Gouttière et ses accessoires de fixation	MI	60
111	Houe	Pièce	2
112	Interrupteur	Pièce	25
113	Lavabo complet	Pièce	7
114	Machette tramotina	Pièce	3
115	Mâchon 1/2"	Pièce	25
116	Mastic blanc	Boite	11
117	Nipple 1/2	Pièce	24
118	Oxyde jaune	Boite	25
119	Oxyde noire	Boite	25
120	Oxyde rouge	Boite	25
121	Paumelle	Paire	15
122	Peinture blanche email (National)	Boite de 20 l	5
123	Peinture blanche latexe (National)	Boite de 20 l	8
124	Peinture verte (National)	Boite de 4 l	8
125	Pelle ronde	Pièce	5
126	Pinceau 2"	Pièce	8
127	Pinceau 4"	Pièce	8
128	Pinceau rouleau	Pièce	8

129	Robinet d'équerre	Pièce	36
130	Serrure à 3 clés	Pièce	7
131	Siphon 110	Pièce	9
132	Siphon 63	Pièce	14
133	Taloche	Pièce	7
134	Té 1/2	Pièce	25
135	Thinner diluant	Boite	10
136	Tôle bac BG 28 06 kg couleur vert militaire	Pièce	75
137	Triplex de 1 cm pour le faux plafond	Pièce	24
138	Truelle	Pièce	5
139	Tuyau flexible d'installation	Pièce	6
140	Tuyau PPR 1/2"	Pièce	24
141	Tuyau PVC 110	Pièce	6
142	Tuyau PVC 63	Pièce	6
143	Vernis	Boite de 4 l	15
144	Verrou de porte	Pièce	9
Matériaux - CONSTRUCTION ENTRETIEN BATIMENT MONKOTO			
144	Baguette de soudure 2.25	Pièce	12
145	Clou de 10 cm	Kg	20
146	Clou de 12 cm	Kg	30
147	Clou de 2 cm	Kg	10
148	Clou de 4 cm	Kg	10
149	Clou de 5 cm	Kg	10
150	Clou de 6 cm	Kg	10
151	Clou de 7 cm	Kg	10
152	Clou de 8 cm	Kg	10
153	Clous de tôle	Kg	35
154	Col tangite 500 kg	Boite	2
155	Colonne de douche	Pièce	14
156	Cornière 35x35	Pièce	20
157	Coude 110 de 135 et 90 degrés	Pièce	10
158	Coude 63	Pièce	5
159	Coude PPR 1/2	Pièce	5
160	Crépine de douche	Pièce	14
161	Faitière couleur Verte ident. De tôle	Pièce	25
162	Mâchon	Pièce	5
163	Mastic ordinaire	Seau	22
164	Peinture anti rouille	Pièce	10
165	Peinture email (National)	Boite de 20 l	15
166	Peinture latexe (National)	Boite de 20 l	20
167	Peinture verte (National)	Boite de 04 l	20

168	Porte essuie	Pièce	8
169	Porte papier hygiénique	Pièce	8
170	PPR 1/2	Pièce	35
171	Profilé HS	Pièce	30
172	PVC 110 pression	Pièce	10
173	PVC 63	Pièce	5
174	Robinet d'équerre	Pièce	12
175	Serrure à 5 clés chacune	Pièce	10
176	Té PPR 1/2	Pièce	5
177	Téflon	Pièce	5
178	Teinte jaune d'oxyde (adjuvant)	Boîte	15
179	Teinte noire d'oxyde (adjuvant)	Boîte	15
180	Teinte rouge d'oxyde (adjuvant)	Boîte	15
181	Tôle ondulée BG 28	Pièce	90
182	Treillis de maille 0.2x0.2	Rouleau	4
183	Treillis de maille 1.5x1.5	Rouleau	4
184	Triplex de 1 cm d'épaisseur	Sac	80
185	Tube carré 15x15	Pièce	5
186	Tube carré 20 x20	Pièce	5
187	Tube rectangulaire 40x25	Pièce	4
188	Tuyau flexible	Pièce	6
189	Vanne	Pièce	10

Merci de soumettre par bâtiment comme classé ci-dessus.

3..2. BORDERAU DE PRIX

Désignation	Quantité	Prix unitaire HT en USD	Prix Total HT en USD
Délais de livraison			

Noms :

Titre :

Signature de la personne habilitée :

Fait à Kinshasa, le 26/05/2025

Margaret MADIRA

Chief Of Opérations WWF RDC

Signed by:

Margaret Madira

COFA20E00A1E4D6

ANNEXE A : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR	
Dénomination légale de la Société :	
Nom complet de la personne contact :	
Titre de la personne contact :	
Adresse complète de la Société :	
Téléphone :	
Facsimile :	
E-mail :	
Web site :	
Coordonnées complètes pour la Facturation : (si différentes de l'adresse De la Société)	
Société Mère (si applicable) :	
Coordonnées de la Société Mère :	
Associés, Filiales, Représentations à L'Etranger (si applicable) :	
Secteurs d'activités :	
Date d'établissement en RDC :	
Nombre d'employés permanents :	
VALIDITE DE L'OFFRE	
Insérer la durée de validité de l'offre ici :	
(Note importante : Ne pas confondre avec délai de livraison. La durée de validité exigée par WWF est d'au moins 90 jours. Une durée de validité de moins de 90 jours sera rejetée par WWF)	
NUMEROS DE REGISTRE DE COMMERCE ET IDENTIFICATION NATIONALE (joindre documents)	
NUMERO D'IMPOT (Joindre l'attestation de déclaration d'impôts)	
COORDONNEES BANCAIRES	
SERVICES ET SUPPORT APRES VENTES	

Votre société peut-elle fournir la garantie constructrice pour les biens ?	
Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens	
Banque :	
Adresse de la Banque :	
Numéro du compte :	
Intitulé :	
Code SWIFT/ABA :	
REFERENCES : SOCIETES ET INSTITUTIONS A CONTACTER POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	

Référence 1 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 2 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 3 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Note importante : Annexer la copie de trois contrats ou bons de commandes signés et cachetés par les deux parties (vous et WWF ou une autre organisation) concernant les marchés similaires.

SERVICES ET SUPPORT APRES-VENTES

Votre société peut-elle fournir la garantie-constructeur pour les biens ?

Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens

Quels sont les types de services après-ventes offerts

CERTIFICATION DE DISTRIBUTION *(Joindre si disponible copie agrément de distribution, licence du fabricant, etc.)*

Signature :

Date :

Noms :

Fonction :

ANNEXE B :

LETTRE DE CERTIFICATION ET ENGAGEMENT WWF

Je, personne physique dont la signature figure ci-dessous, suis entièrement autorisé(e) à engager l'entreprise et je déclare que tous les renseignements fournis avec cette offre ou dans le cadre de cet appel d'offres sont exacts, véridiques, complets et à jour.

En cas de réception d'un avis de sélection, je m'engage à exécuter le marché. Je reconnais qu'un désistement après l'avis de sélection pourrait conduire à la radiation de ma société de la liste de fournisseurs pré-qualifiés de WWF et/ou de marchés futurs avec WWF.

Par ailleurs, je certifie ne recourir à aucun acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ce marché.

Je reconnais qu'en cas de soupçon avéré ou de preuve d'une quelconque pression de nature corruptrice ou la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) par le fournisseur à un membre du personnel de WWF ou un membre de la commission d'évaluation en vue d'influencer le processus de sélection, le WWF a la faculté de rejeter mon offre dès la survenance des faits ou à partir du moment où le WWF a la certitude des griefs reprochés.

Je reconnais qu'aucun agent de WWF ni aucun membre de la commission ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent appel d'offres.

Dans l'éventualité où je subirais de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé de WWF ou membre de la commission, des pressions de nature corruptrice, je suis tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès de la Directrice des Finances et/ou Directeur National de WWF.

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____

NOM ET TIRE (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) : _____

***** Apposez vos initiales au bas de chaque page de l'offre présentée *****